L'Abeille la de Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 7 AVRIL 1881. 54me Année.

Bufour, Bonnet & Cie., Propriétaires Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 7 AVRIL 1871.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par D. E. Morphy, au Bonded Warehouse, No 4 rue Decatur, sardines.

Par Jas P. Guinault, sur le Chemin de Gentilly, à l'enseigne de la rue Havana, une vacherie.

461 caisses Sardines à l'huile, 100 quarts boites chacune.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

Sardines, Sardines, Sardines — Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

AFFAIRES MUNICIPALES.

Le conseil de ville est, en ce moment, chargé de très grosses affaires. Il en a déjà expédié une que nous avons approuvée, celle par laquelle il abandonne, moyennant bail, à la compagnie du chemin de fer du Pacifique, toute la batture du parc Foucher sur le fleuve. Le maire avait bien fait valoir quelques objections très judicieuses sur certaines clauses du contrat, et le conseil ont pu en tenir meilleur compte, mais l'expédition pressait et comme la construction de cette grande voie ferrée ne coutera pas un cent ni à l'Etat ni à la ville, nous trouvons que le dénouement est assez beau pour que tout le monde y acquiesce et s'en félicite.

Nous avons approuvé aussi le projet d'ordonnance sur la ferme du port, projet qui renferme toutes les garanties désirables, et qui promet en même temps, soit en argent, soit en améliorations, un revenu dont la ville a grand besoin. Ces deux affaires étaient importantes, et nous voyons avec plaisir que la première est conclue sur les bases dont nous avons parlé, et que la seconde ne tardera pas à l'être. La conférence demandée à ce sujet pour savoir s'il n'y avait pas une manigance dans l'intérêt d'une clique, conférence qui a été acceptée par le Conseil sans la moindre hésitation, nous prouve que le projet a été conçu et rédigé de bonne foi, et que s'il y a opposition à quelques unes des clauses de l'ordonnance, cette opposition ne viendra pas d'un sentiment de suspicion, mais bien d'une désapprobation du système de ferme appliqué à la collection des revenus du port. Nous regretterions alors le succès que les adversaires du projet pourraient avoir, car pour nous la question est résolue depuis longues années, et c'est l'expérience qui nous en a fourni la solution.

Il s'agit maintenant de transférer à l'Association sanitaire le service des machines de desséchement, et le fait est qu'on ne lui trasfèrera pas grand chose. Ces machines sont en mauvais état; il faut les réparer; elles ne peuvent, en outre, produire les effets que l'Association en attendra quand elles seront sous son contrôle. Les conditions de notre sol ne sont pas propres à l'exploitation de ce sorte d'entreprises. La pente manque, comme nous l'avons dit si souvent, et les roues dont les palettes battent des eaux qui reviennent sans cesse sur [illegible] l'écoulement désiré. Nous avons vu ces machines fonctionner et nous avons la conviction que lorsque les entrepreneurs ne les faisaient pas mouvoir c'est qu'elles étaient engorgées par des masses d'eau stagnante sur lesquelles il n'y avait pas moyen de produire l'effet de pulsation pour lequel elles ont été construites. L'Association sanitaire peut se faire illusion à cet égard. Elle s'en apercevra à la première inondation de la plaine. Elle reconnaîtra alors que les machines ont une action seulement quand les eaux baissent d'elles-mêmes par la cessation de la pluie ou par un changement de vent sur le lac. En ce cas, les machines hâtent le retrait des eaux, mais cet avantage est à peu près nul car il se borne à nous faire gagner quelques heures sur l'écoulement naturel, et c'est si peu de chose qu'il ne vaut pas la peine d'en parler.

Mais comme le transfert dont il est question ne coûtera pas un cent de plus à la municipalité, et qu'elle ne sera pas obligée de subventionner l'Association sanitaire plus onéreusement qu'elle ne subventionnait les entrepreneurs particuliers de dessèchement, nous ne voyons aucun inconvénient dans le changement des opérateurs, et nous pensons que le Conseil fera bien de leur livrer le plus tôt possible le contrôle des machines. Il n'y a, du reste, aucune opposition à cela, et l'Association sanitaire entrera dans l'exercice de ses fonctions industrielles aussitôt qu'elle aura réglé une simple question d'indemnité avec les entrepreneurs actuels. Peut être ce règlement est-il déjà fait.

C'est là, du reste, une affaire secondaire, insignifiante même, si nous la mettons en rapport avec celle des égoûts souterrains, système de vidange sur le mérite duquel les opinions sont divisées. A cause de cela même, le Conseil paraît vouloir procéder avec prudence. Il n'a pris encore aucune décision, bien qu'il soit en majorité, dit-on, favorable au système.

Les membres qu'il avait envoyés à Memphis pour examiner sur les lieux le fonctionnement de ce mode de curage des fosses, ne sont pas entièrement convaincus qu'il puisse être adapté aux conditions de notre sol, et les explications données par le col. Waring ne sont pas de nature à dissiper les doutes du public. Nous voyons tout d'abord qu'il en résultera beaucoup de dépenses pour les propriétaires et que ces dépenses s'élèveront au moins à ce qu'avait avancé le Dr Brickell dans son allocution à la conférence de l'Hôtel de Ville. Loin de vouloir souscrire aux modifications proposées par l'administration, le col Waring a dit au contraire qu'il ne pouvait les accepter, attendu qu'une diminution de tarif empêcherait toute contribution au plan de la compagnie. Les capitaux à New York ne s'offrent pas pour rien et s'ils n'ont rien à attendre ils ne se présenteront pas.

D'autre part, nous ne voyons pas que la compagnie elle-même ait des vues bien arrêtées sur l'exécution de ses travaux. Par où commencera-t-elle? Elle ne le dit pas. Par où finira-t-elle? Elle le dit encore moins. Rien de précis non plus sur les obligations des propriétaires. Que leur faudra-t-il payer pour la connexion? Que leur faudra-t-il payer pour la taxe? Que leur faudra-t-il payer pour les waterworks? Que leur faudra-t-il payer pour dissoudre les engagements? Tout cela est inédit, obscur, ténébreux comme les conduits souterrains eux-mêmes. Et si, par les conditions difficiles de notre sol, par le défaut total d'écoulement naturel, tout cela échoue, sera-ce tant pis pour les propriétaires? N'y aura-t-il aucun dédommagement pour eux, et faudra-t-il qu'ils rétablissent à leurs frais les installations auxquelles ils seront forcés de renoncer aujourd'hui dans l'unique intérêt de la compagnie?

Ensuite, est-il bien certain que le système de vidange actuel doive assumer toute la responsabilité d'une épidémie de fièvre jaune? Est-il certain que le système des égoûts nous en délivrera à jamais? Les promoteurs du projet n'osent pas répondre affirmativement. Alors, s'il ne s'agit que d'une simple mesure sanitaire, nous dirons que nous n'éprouvons pas le besoin, puisque, fièvre jaune à part, la Nlle-Orléans jouit d'une salubrité qui peut se comparer à la situation des villes réputées les plus saines du monde, à en juger par les rapports du Bureau de santé, rapports auxquels nous devons ajouter une foi implicite. Nous pensons donc que le Conseil fera bien de repousser une entreprise de monopole qui bouleverserait les allées et les rues de la ville sans la moindre compensation et dans l'intérêt d'une simple conjecture.

Quant à la création d'un aide de police pour le gouvernement de quatre ou cinq détectives, nous la désapprouverions entièrement, si ce n'était déjà une affaire arrêtée, mais nous tenons à dire que nous partageons sur ce point toutes les opinions que le maire Shakespeare a fait valoir dans son veto. L'institution nous semble parfaitement inutile.

Instructions du juge Roman au Grand Juri.

Nous ne saurions trop recommander à l'attention des hommes, qui ont vraiment à cœur les intérêts de la ville, un passage des instructions adressées par le juge Roman au grand juri. C'est ainsi que nous en comprenons les devoirs, et nous saurons toujours gré à l'honorable juge d'avoir eu le courage de donner à ces sentiments toute l'autorité de sa haute position. Entre autres choses d'usage en pareille occasion, le juge Roman a dit au grand juri:

"La cour vous engagera à suivre le précédent établi par ceux dont le terme de service est expiré et comme eux, en votre capacité officielle, vous irez visiter l'hôtel de ville et les divers bureaux de l'administration. Beaucoup de bien pourra en résulter, et très certainement cela ne pourra causer aucun mal. Cette démarche établira de plus étroites relations entre vous, les mandataires autorisés de la communauté, et les administrateurs. Vous aurez la facilité d'arriver à une connaissance plus exacte des travaux et des exigences de leurs places. Vous éclairerez, intéresserez et stimulerez les hommes dévoués au bien public. Vous pourriez alors vous enquérir tout d'abord de *l'origine et des détails du système des dépôts souterrains*, qui occupe à un si haut point l'attention publique; secondement, étudier la question d'accorder ou de refuser aux compagnies de chemin de fer le privilège d'user à leur profit des terrains qui font face au fleuve; enfin, *vous renseigner sur la possibilité d'un règlement prompt et final des embarras financiers qui entravent la Nlle-Orléans en détruisant l'espoir d'une prospérité future.*

Et la cour vous conseillera de vous mettre en rapport avec le président et les membres du Bureau de santé et le président et les membres de l'Association sanitaire. Vous ne devriez épargner nul effort pour mettre notre ville à même de braver toutes les éventualités qui pourraient se produire pendant la saison prochaine d'été, et anéantir ainsi toutes les alarmes qui, à tort ou à raison, règnent dans tout le pays à l'endroit de la Nlle-Orléans."

Voilà d'excellentes recommandations et si le nouveau Grand Juri, à qui elles sont adressées, veut les suivre sérieusement, il pourra rendre à la ville des services dont elle a grand besoin. Nous signalons surtout la partie relative aux embarras financiers de la corporation, car nous sommes convaincu que tant que ces embarras existeront, elle ne pourra [illegible] salubrité publique.

BANQUET.

Hier soir les amis de M. Félix Limet s'étaient réunis au restaurant Antoine pour lui offrir un dîner d'adieu. Il y avait beaucoup de monde. Le banquet a été copieux et le menu se composait de tout ce que la saison pouvait offrir de plus délicat. Les vins comme les mets étaient exquis et le service élégant. Nous n'avons pas besoin de dire que les sentiments de la plus franche cordialité régnaient dans cette réunion dont le but était de fêter un ami à la veille de son départ.

Sur l'invitation de M. le Consul d'Abzac on a répondu à nombre de toasts offerts par lui. On n'a oublié ni le président des Etats-Unis, ni le président de la République Française, ni le gouverneur de l'Etat, ni le maire de la ville.

M. Grippi, consul d'Italie a répondu au toast porté au gouvernement italien.

M. Azacoma, consul du Mexique, a répondu au toast porté au gouvernement mexicain.

M. F. D. Seghers a répondu au toast aux Louisianais, M. Lafarge au toast à la presse louisianaise; le Génl. de Trobriand a prononcé une allocution très spirituelle.

On a porté un toast à la compagnie française transatlantique, auquel a répondu M. L. Grand, et à l'Athénée Louisianais représenté par le Dr Alfred Mercier qui a répondu au toast.

M. Genin, artiste peintre, a dit qu'il aurait voulu présenter à tout le monde un portrait de M. Limet, mais il avait pensé que son image était assez bien gravée dans le cœur de ses amis pour le dispenser de ce soin.

Après quelques mots prononcés par M. Henry Peychaud et le Dr. Beugnot, M. Félix Limet, appelé à son tour, a répondu en disant qu'il était vivement touché des témoignages d'estime qu'il avait reçus de la population de cette ville, qu'il en était heureux et honoré, et qu'il ne l'oublierait jamais. Il a ajouté qu'il était désormais suffisamment récompensé de tous ses travaux. Cette allocution, prononcée d'une voix émue, a mis fin à la cérémonie.

M. Limet a retardé son départ pour ne pas être obligé de partir à 7 heures du matin. Il partira demain à 4 heures et demie du soir, si une réparation de pont sur la ligne de Mobile lui permet de choisir cette heure.

Voici la réponse très flatteuse que M. Félix Limet a faite aux résolutions non moins flatteuses de la Société française d'assistance mutuelle de Jefferson, publiées dans notre numéro de 5 courant

Nlle-Orléans, 5 avril 1881.

Monsieur O. M. Redon,

Président de la Société française d'assistance mutuelle de Jefferson.

Monsieur le Président,

J'ai été vivement touché des résolutions adoptées hier en séance générale par l'utile et excellente Société dont vous êtes le digne président. Cette marque d'estime de la part d'un groupe important de mes compatriotes m'est d'autant plus chère que je ne pouvais m'y attendre. C'est une grande satisfaction pour moi que de voir mes efforts et mes travaux si hautement appréciés par une société dont je n'étais pas membre mais qui est une des plus anciennes organisations françaises de la paroisse d'Orléans. Veuillez Monsieur le Président recevoir mes remerciements les plus sincères et remercier à la prochaine séance tous vos co-sociétaires et en particulier l'estimable auteur des résolutions M. D. Pochelu, et agréez mes vœux pour le succès et la prospérité de votre Société.

Votre bien dévoué compatriote,

Félix Limet.

Il vient d'en arriver une immense facture de ces jolis [illegible] avec et sans garnitures, à l'ETOILE ROUGE.

—Tous les hommes sont égaux devant le soleil, l'amour, la mort et.... la loi.

Il n'y a que deux choses qui ne peuvent se contredire:

Le bon sens et la grâce.

Concert de M. Dengremont.—Un phénomène musical nous arrive du Brésil. Il s'est fait déjà entendre dans une maison amie, et tous ceux qui ont assisté à cette soirée en sont sortis charmés, enthousiasmés. M. Eugène Maurice Dengremont est un jeune violoniste —presqu'un enfant—qui tire de son instrument les plus merveilleux effets. Rien n'égale la grâce et la sûreté de son archet. S'il excelle dans les passages qui exigent force et énergie, il est admirable, sans supérieur dans les morceaux où domine le sentiment.

Ce jeune virtuose se fera entendre dans une unique séance, aujourd'hui, 7 avril, à huit heures du soir, à la salle Grunewald. Le prix des places est fixé à une piastre.

Ce jeune et éclatant talent musical a été consacré en quelque sorte par les applaudissements qui lui ont été prodigués dans les centres les plus artistiques de l'Europe.

Théâtre de l'Opéra.—Nous venons rappeler à nos lecteurs que la représentation de ce soir est au bénéfice de M. Bourgeois dont le talent réel et les services ont été appréciés par les habitués de notre scène dramatique. Séraphine, pièce en 4 actes de V. Sardou, sera représentée par l'élite de la troupe. M. Bourgeois compte, et il a le droit de compter sur les habitués qu'il charme depuis l'ouverture de la saison théâtrale.

La représentation de dimanche dernier au bénéfice de M. et Mme Bazin, a été pour ces deux artistes aimés du public, une suite de triomphes et un succès d'argent. Nous en souhaitons autant au bénéficiaire de ce soir.

Représentation à bénéfice—La saison théâtrale de l'Académie de Musique finira bien samedi soir, mais le théâtre se rouvrira mardi 12 avril, pour une grande représentation au bénéfice de M. Fred. Mauberret, trésorier de l'Académie. Par son zèle, son habileté et son extrême courtoisie, M. Mauberret a vraiment droit à cette faveur de la part de la direction et de la part du public, et nous croyons que le patronnage ne lui manquera pas. L'année dernière, son bénéfice fut très brillant; très certainement, cette année, il ne le sera pas moins. Le programme n'est pas encore déterminé, mais on n'y perdra rien pour attendre, il n'en sera que plus beau, et nous le publierons aussitôt que possible.

Académie de Musique—La pièce que la troupe de Powers représente maintenant obtient tant de succès qu'elle sera conservée par l'affiche jusqu'à samedi. Ce jour là on jouera "Matrimony" en matinée et en soirée pour la clôture de la saison théâtrale.

Théatre St-Charles—Le magicien compte partir dimanche matin. Ainsi qu'on se presse si l'on veut participer à la distribution de ses cadeaux et assister à ses derniers exercices qui ont été merveilleux!

Les principaux cadeaux ont été délivrés hier à la matinée et le soir à

Ernestine Israel, 92 1/2 rue Erato, une bague en diamant;

Mlle L Huber, coin Magnolia et Jackson, une bague en diamant;

Mlle Martha E Hall, 51 rue Prytania, une robe en soie gros grain;

Mme G A White, 122 rue Euterpe, une montre en or;

Virginia Tebault, 553 rue Baronne, un service à thé en porcelaine—44 pièces;

Mme C [illegible] Reed, 226 Carondelet, un service à thé en porcelaine—44 pièces;

Warren Homes, 32 rue Carondelet, un pot à eau en argent;

Mlle Jennie Harvey, 55 rue Prytania, un pot à eau en argent;

Mme Sally Moses, 323 rue des Magasins, un huilier en argent;

Mme Chas Y Wallace, 29 rue des Remparts, un huilier en argent; [illegible]

Le Rév. Père Monvoisin.—Cet éloquent prédicateur prononcera, à la Cathédrale St-Louis, trois sermons à l'adresse exclusive des messieurs. Les jours désignés sont dimanche, lundi et mardi. Il montera en chaire à 7 heures précises. Les bancs seront libres.

Bible française—M. J. C. Eyrich, libraire, 130 rue du Canal, vient de recevoir un certain nombre d'exemplaires de la Bible (ancien et nouveau testament) traduite sur les textes originaux, hébreu et grec, par Louis Second, docteur en théologie. Cette première édition a été tirée à 50,000 exemplaires. Elle a paru simultanément à Oxford, à Londres, à Paris, à Nîmes et à Turin. Louis Segond appartient à l'église réformée. L'exécution typographique de l'ouvrage est irréprochable.

What to wear.—Que faut-il porter au printemps et en été? Quelles sont les toilettes les plus convenables et les plus élégantes à la fois pour ces deux saisons? Voilà ce qu'indique Mme Demorest, de New York, dans la brochure qu'elle vient de publier sous le titre qui précède ces lignes. Nous avons reçu de M. S. R. Perry, 183 Canal, un exemplaire de cet opuscule qui renferme de précieux renseignements et que consulteront avec avantage les modistes et les couturières, ainsi que les dames qui confectionnent elles-mêmes leurs toilettes.

Une boîte à surprise pour tout le monde à l'Etoile Rouge avec toutes ses nouveautés.

La maison P. Werlein doit l'accroissement de sa réputation à l'immense supériorité des instruments qu'elle recommande. En moins de cinq mois, cent pianos de Mathushek (non compris ceux de fabriques différentes) qui lui avaient été expédiés, ont été vendus. Ces pianos de Mathushek et de Chickering sont évidemment les plus recherchés aujourd'hui. La solidité de leur construction (iron frame, maple bushing around the tuning pin) les met à l'abri de toute concurrence. M. Werlein vient d'en recevoir un grand nombre, et invite ses clients à venir les voir, que ceux-ci veuillent acheter ou non.

2,391 milles en 114 heures.—Une dépêche de Kansas City adressée à Saint-Louis, en date du 21 mars, rapporte que les directeurs de l'Atchinson, Topeka and Santa Fé Railroad se proposent de faire une excursion de plaisir en Californie. Deux trains express partiront en conséquence de Boston pour se rendre à San Francisco, à l'aide de deux puissantes locomotives qui promettent d'accomplir le trajet direct en 114 heures. L'objet principal de ce voyage est de s'assurer si les mêmes cars et les mêmes locomotives, partant de Missouri River pour San Francisco, pourront facilement parcourir ce trajet énorme de 2,391 milles. On sait qu'une locomotive ne peut guère faire en moyenne plus de 200 à 250 milles par jour. Les chaudières auront à être nettoyées en route à certaines stations, et, pour rattraper le temps perdu, il faudra marcher à raison de 40 milles à l'heure. Chacune des deux locomotives sera pourvue de deux mécaniciens et de deux chauffeurs qui devront se relayer de six heures en six heures. Le résultat de cette expérience est attendu avec intérêt.

—Nous lisons dans le *Nouvelliste* de Rouen:

Tout le monde a pu voir, ces jours derniers, amarrés au quai de la Bourse, deux magnifiques steamers, l'*Avondale* et le *Kjobenhavn*, venant le premier de la Nouvelle-Orléans, le second de Naples, mais on n'a pas assez remarqué le peu de temps qui s'est écoulé entre leur mise en quai et leur départ. Arrivé le 15 février, l'*Avondale* est reparti le 19, après avoir débarqué 2,000 tonnes de mais et 250 balles de coton; le *Kjobenhavn*, arrivé le 17 et reparti le 19, a été déchargé de 900 tonnes de vin en quarante-huit heures. On peut juger, par ces résultats, de la puissance des moyens que le port de Rouen peut mettre à la disposition du commerce pour l'embarquement et le débarquement des marchandises.

—Maman a bien voulu emmener Lili en visite, car Lili a promis d'être bien sage.

On cause de différentes personnes.

La maman.—Oh! ma cousine n'est pas belle, c'est vrai, mais elle a les plus jolies dents du monde.

Lili.—Oh! maman les tiennes sont bien plus belles, il y a de l'or tout autour.

Allez tous à l'ETOILE ROUGE.

Une petite fille étudie son histoire de France.

—Mon Dieu! dit-elle tout à coup à sa mère, que j'aurais donc voulu vivre sous Louis XI!

—Et pourquoi?

—Dame! je vois dans mon livre qu'à cette époque l'instruction était très négligée!

Nouvelles télégraphiques.

FRANCE.

Nous avons déjà publié une dépêche annonçant que le ministre de la marine avait reçu des autorités françaises du Sénégal la nouvelle portant qu'un combat avait eu lieu entre les hommes formant l'escorte du colonel Flatters et les indigènes. Une nouvelle dépêche d'Alger du 2 avril donne des détails sur cette rencontre où presque toute l'escorte comptant 150 hommes, a presqu'entièrement péri.

Alger, 2 avril—Quatre indigènes, faisant partie de l'expédition transsaharienne du colonel Flatters, arrivés lundi dernier à Ouargla, disent que cette expédition a été presque entièrement détruite par les indigènes.

L'expédition a été surprise par une tribu à quatre milles de Hairer, au sud de Assiou; le colonel Flatters et presque tous les membres de l'expédition ont été tués. Le lieutenant Dianous, un sous-officier nommé Poliguin et soixante-et-un hommes ont réussi à s'échapper, mais ils ont été rejoints par une autre tribu qui a déclaré n'avoir trempé en rien dans le massacre. Les hommes de cette tribu ont offert des dattes aux fugitifs. Ces dattes étaient empoisonnées et le lieutenant Dianous et vingt-huit hommes qui en avaient mangé sont morts. Poliguin et trente hommes ont continué leur route mais arrivés à quatre jours de marche au sud de Mességuem, ils ont été entourés par des tribus hostiles. C'est alors que Poliguin a détaché les quatre indigènes qui ont apporté la nouvelle à Ouargla.

Des secours ont été immédiatement envoyés, toutefois il y a peu de chances qu'ils puissent arriver à temps, quand on songe qu'au moment où les indigènes sont partis les survivants de l'expédition étaient sur le point de manquer de vivres et de munitions.

Combat sur la frontière tunisienne.

Alger, 2 avril.—Le dernier combat entre les troupes françaises et les maraudeurs tunisiens a été livré jeudi. L'engagement a été très acharné et a duré onze heures. Six tribus y ont pris part. Plusieurs autres tribus hésitent. On croit que toutes les tribus de la frontière sont prêtes à se joindre aux agresseurs au premier signal. Les troupes françaises ont été renforcées.

Paris, 2 avril.—Un télégramme d'Alger annonce que de forts détachements de troupes françaises ont été envoyés en toute hâte sur la frontière. Les Tunisiens ont attaqué les avant-postes français et tué deux hommes.

La situation en Russie.

Saint-Pétersbourg, 2 avril.—On annonce officiellement que l'enquête de la police sur l'assassinat du czar a amené l'arrestation d'un nommé Kibaltchitch, fils d'un prêtre, qui a fait des aveux complets et dit entre autres choses qu'il avait fabriqué des bombes semblables à celles employées par l'assassin Rossakoff. Le *Golos* annonce que le gouvernement a établi un ordre interdisant l'importation de substances facilement inflammables.

Parmi les représentants élus au conseil provisoire pour assister le commandant de Saint-Pétersbourg se trouvent beaucoup de personnes bien connues, le rédacteur du *Golos*, plusieurs payeurs et une foule de négociants.

La catastrophe de Nice.

Londres, 2 avril.—On lit dans le *Cuckoo*: "Miss Senari, une des victimes de l'incendie du Théâtre Italien de Nice, était fiancée à M. Herbert Reeves, fils du célèbre ténor Sims Reeves."

"Le Tribut de Zamora."

Paris, 2 avril.—La première du nouvel opéra en quatre actes de Gounod, "le Tribut de Zamora," a été donnée hier soir au Grand Opéra. Le Tout-Paris artistique et littéraire assistait à cette [illegible] nouveau, le libretto de MM. d'Ennery et Brésil est des plus dramatiques. L'action se passe en Espagne, tantôt à Zamora tantôt à Cordoue et retrace les diverses fortunes de Xaima, (Mlle Daram), charmante et séduisante Espagnole fiancée à un patriote [illegible] nommé Manuel (Sellier). Au moment où ils vont se marier apparaît le chef maure Ben Saïd, (Lassalle), qui réclame son tribut consistant en un certain nombre de jeunes vierges espagnoles. Le sort n'est pas favorable à Xaima et la pauvrette sera vendue comme esclave. Mise en vente sur la place publique de Cordoue, elle est disputée aux enchères par le Maure et par l'amoureux Espagnol. Xaima échoit au dernier enchérisseur Ben Saïd. Une querelle s'élève; le Maure et l'Espagnol se battent en duel. Manuel est vaincu; il n'est épargné que sur l'intervention de Xaima qui menace de se tuer si le bel Espagnol n'est pas épargné. Ben Saïd est tué par la folle Hermosa (Mlle Krauss), mère de Xaima qui va se jeter dans les bras de son bel amoureux.

Mlle Krauss a été particulièrement applaudie dans son grand duo avec Mlle Daram. Gounod qui conduisait en personne l'orchestre a été acclamé à plusieurs reprises.

Le réveil de la marine marchande.

Paris, 2 avril—Vingt mille actions, de 500 francs chacune, de la Nouvelle Compagnie commerciale de Transports, qui ouvre une ligne de steamers de fret du Havre et de Bordeaux à la Nouvelle-Orléans, aux Antilles et à Panama, ont été entièrement souscrites, bien qu'on ne connaisse pas encore les résultats complets de la souscription dans les départements. Cette information est fournie par les banquiers de la Compagnie.

Le beurre américain à la chambre des communes.

Londres, 2 avril—Hier soir à la chambre des communes sir Herbert Maxwell a proposé que des mesures soient prises pour faire que ceux des composés ressemblant au beurre importé des Etats-Unis qui sont inoffensifs ne soient vendus que sous des noms distincts, et que l'importation et la vente de ceux qui sont nuisibles et dangereux pour la santé soient complètement interdites. M. Chamberlain, président du Board of Trade, a dit que le résultat de la proposition serait l'interdiction absolue de l'importation du beurre des autres pays. Les fermiers n'avaient pas lieu de s'alarmer, car il n'existait pas la moindre preuve que l'introduction de simulacres de beurre ait réduit le prix du bon beurre. Des informations recueillies il résultait que certains de ces composés étaient aussi sains que le beurre, et rien ne démontrait qu'aucun d'eux fût nuisible à la santé. La proposition a été repoussée par 75 voix contre 59.

ALLEMAGNE.

Berlin, 2 avril—A la séance du Reichstag d'aujourd'hui durant la discussion du projet d'assurance forcée des travailleurs contre les accidents, Herr Reichter a violemment attaqué le projet qui n'est, dit-il, qu'un nouvel ajournement de la loi anti-sociale. Il a mis en garde les membres du Reichstag contre les procédés dictatoriaux de Bismarck, dont le prestige, ajoute-t-il, heureusement s'affaiblit.

Bismarck a répondu que ce projet n'était pas une mesure socialiste, mais une mesure toute chrétienne et qu'il devait être jugé d'après ses propres mérites et non d'après les appréhensions que soulève tout ce qui émane de lui.

De plus beau en plus beau, de plus surprenant en plus surprenant: la grande variété de l'Etoile Rouge.

Approbation d'un Révérend.

Le Rév. C. A. Harvey, D. D. de l'Université de Howard, de Washington, a adressé la lettre suivante à MM. H. H. Warner & Co, de Rochester New York:

Messieurs, [illegible] le grand plaisir à certifier que je connais depuis deux ans le remède connu de Warner intitulé: le "Safe Kidney and Liver Cure," et que je connais aussi de remarquable efficacité curative dans les maladies invétérées et soi-disant incurables de Bright en cette ville. Dans quelques-unes de ces maladies, qui étaient les plus avancées et arrivées déjà presque à leur dernier degré, et qui avaient été abandonnées par les docteurs des deux écoles, la prompte amélioration produite par ce remède m'a paru vraiment miraculeuse. Je suis convaincu que pour les maladies de Bright, à quelque degré qu'elles soient arrivées, il n'y a pas de remède qui puisse être mis en comparaison avec celui de Warner.

Respectueusement votre,

C. A. Harvey.

W. H. Mathews, de Bellevue, Ohio, dit: J'ai souffert de l'asthme, et je n'ai éprouvé de soulagement que lorsque j'ai pu me procurer votre "Only Lung Pad". Je le recommande à tous ceux qui souffrent de l'asthme.

Economie bien comprise, une visite à l'Etoile Rouge.

Voici les Pâques, il ne faudra pas que des [illegible] il faudra de jolies chaussures pour les [illegible] Conduisez-les tous à l'Etoile Rouge.

Une lettre de M. Chotteau à propos de la trichinose.

Le journal de Paris, *Le Soir*, du 17 mars, publie la lettre suivante adressée par M. Chotteau, l'intelligent et infatigable promoteur d'un traité de commerce entre la France et les Etats Unis, au directeur du "New-York Commercial Bulletin":

Paris, 15 mars 1881.

Cher monsieur,

Dans le numéro de votre journal portant la date du 25 février dernier, qu'on vient de me communiquer, vous me rendez carrément responsable des mesures prises en France contre l'importation des viandes de porc salées d'Amérique.

Vous affirmez que j'ai beaucoup d'influence sur le gouvernement français; et, selon vous, le seul homme capable d'avoir poussé le ministre du commerce à lancer le décret du 18 février, c'est moi!

Le *Commercial Bulletin* possède à New-York, et dans tous les Etats-Unis, une grande autorité. Cette autorité, fort légitime, glorieusement conquise, donne un poids considérable au soupçon que vous faites peser sur moi. Vous me permettrez, dans l'intérêt de la vérité, de protester, et vous ne refuserez pas d'insérer ce que je vais vous dire.

L'article du *Bulletin* où vous m'accusez est du vendredi 25 février. Or, le dimanche 27 février, c'est-à-dire bien longtemps avant l'arrivée de votre journal en France, le correspondant à Paris du *Boston Journal*, mon ami, Edward King, voulait bien m'interroger. Il me posa différentes questions, entre autres celles-ci:

Lui.—Pensez-vous que les trichines d'Amérique présentent un véritable danger?

Moi.—Je pense qu'un citoyen français est aussi exposé à mourir de la trichinose, quand il mange du porc d'Amérique, qu'à être écrasé par la chute d'une cheminée quand il passe dans la rue.

Lui.—Mais alors, comment appréciez-vous le décret du 13 février qui interdit [sur tout le territoire de la République française, l'importation des viandes de porc salées provenant des Etats-Unis d'Amérique?]

Moi.—Ce décret était inutile. Il sera rapporté, n'en doutez pas.

Ainsi, mon cher monsieur, ai-je répondu à M. Ed. King; le *Boston Journal* a dû vous tomber sous la main. Voyez l'article inséré après mon entrevue du 27 février avec votre correspondant. Voilà pour votre accusation; elle constitue une première erreur.

Une autre erreur consiste à m'attribuer, sur le gouvernement de mon pays, une grande influence. Nous possédons en France une catégorie d'esprits complaisants qui sentent parfois le besoin d'aller ramasser des cailloux cornus, des fragments de poteries et des morceaux de ferraille en Italie, en Grèce, en Egypte ou en Asie-Mineure. Ces touristes vont et viennent aux frais de l'Etat, qui éprouve toujours des tendresses patriotiques pour les cailloux, les poteries et la ferraille.

Eh bien! mon pauvre monsieur, pour vous prouver que mon influence sur les ministres et le président de la République est immense, je vous dirai que toutes les instances et toutes les platitudes, si j'étais homme à m'y soumettre, ne pourraient me gagner l'appui officiel que les amateurs dont je viens de vous parler obtiennent toujours sans même adresser de demande.

Je m'efforce d'améliorer les relations commerciales de la France et des Etats-Unis. C'est là, convenez-en, un grand et [illegible] Mais en France, aujourd'hui, malgré la République, tout homme qui [illegible] l'Océan.

Je continuerai chez vous mes études commencées, et, si vous voulez bien venir me voir à Everett House, je vous offrirai un verre de vin de France, dont vous avez songé à faire interdire l'importation en Amérique par représailles, et je vous pardonnerai de m'avoir soupçonné.

Croyez à mon amitié.

Léon Chotteau.

Si le destin vous a donné grande famille c'est à vous à faire de sages économies: n'oubliez pas que le temple de ça se pratique [illegible] à l'Etoile Rouge.

Décédé hier soir, à 8 heures, à l'âge de 68 ans, CASIMIR LUCIEN PERRIN, natif de Nancy département de la Meurthe, France. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu AUJOURD'HUI, à 4 heures et demie du soir. Le convoi partira de la rue St. Louis 59, entre les rues Dauphine et Bourbon, où le corps est exposé.

De la part de sa veuve et de ses enfants.

Décédé, hier, à une heure de l'après-midi, à l'âge de dix-huit ans et demi, WILLIAM CHARLES MAILLOUX, fils de P. L. Mailloux et d'Adellia Wolkart. Les amis et connaissances des familles Mailloux, Wolkart, Rais, Guérin, Champagne et Beale, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette APRES-MIDI, à cinq heures précises. Le convoi funèbre partira de sa dernière résidence, rue Craps, entre Union et France.

SERVICE FUNEBRE.

Une messe sera célébrée à la Cathédrale St-Louis, aujourd'hui JEUDI, à 6 heures du matin, pour le repos de l'âme de feue Dame Vve BARTHELEMY BOUNY, née Thérèse Nancy Vernier. Les amis de la famille, ainsi que les parents sont respectueusement invités à y assister.

De la part de ses enfants.

6avril—2f

Sociedad Union Española de Beneficencia Mutua.

Los oficiales y miembros que la componen se reuniran en asamblea general extraordinaria el JUEVES, 7 del presente, á las 6 1/2 de la tarde, en el local de costumbre, para proceder á la eleccion de un gran marshal ó sea maestro de ceremonias; [illegible] que la banda se componga de diez buenos músicos.

Por órden de

Don TOMAS JORDA, Presidente.

A. ALVAREZ GALAN, Secretario.

7 avril—1f

Proclamation.

Mairie de la Nlle-Orléans, Hôtel de Ville, 6 avril 1881.

TOUTES personnes de qui une taxe de drainage pourrait être réclamée en la ville de la Nouvelle-Orléans, sont, par le présent avis, requises de ne pas acquitter la dite taxe jusqu'à ce que le droit de la percevoir soit établi par un arrêt de la Cour Suprême de cet Etat.

JOS. A. SHAKSPEARE, Maire.

7 av—3f

GRAND CONCERT SACRE DONNÉ A LA Cathédrale, Samedi, 9 avril 1881, à 7 h. 1/2 du soir,

Par le chœur de la Cathédrale, sous la direction du professeur E. Ktzinger, avec le concours des chœurs de l'église des Pères Jésuites et de plusieurs artistes et amateurs de la ville.

Prix d'entrée .... 50 cents

Offrande au Rév. Père prédicateur de la Cathédrale. 7 avril—3f

Cathédrale St. Louis.

Sermons par le Rév. Père MONVOISIN, exclusivement pour les Messieurs, Dimanche, lundi et mardi soir, à 7 heures.

Les bancs seront libres. 7 avril—4f.

Avis.

LE public est notifié de ne pas négocier un certain billet à ordre fait par H. C. Miner à son propre ordre et par lui endossé, en date du 3 mars 1879, pour le montant de vingt-trois mille piastres, payable aux bureaux d'Edward Toby, (Nouvelle Orléans), le 1er février 1880, garanti par hypothèque par acte pardevant N. M. Calhoun recorder de la paroisse Terrebonne, le 3 mars 1879. Le dit billet étant payé est maintenant perdu ou égaré.

7avril—1f

Taxes de villages 1881 non acquittées.

Département des Finances.

Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, 6 avril 1881.

Les contribuables intéressés sont respectueusement informés qu'un intérêt au taux de 10 pour cent par an à partir du 31 mars dernier, s'ajoute à leurs taxes de 1881 non acquittées. En vertu de l'ordonnance No 6,017 des séries de l'administration, [illegible] pourra être fait, pouvant ainsi [illegible] l'intérêt sur les sommes payées.

E. T. WALSHE, Administrateur des Finances.

6av—1f

ENCORE —DU— NOUVEAU.

BOTTES TALONS LOUIS XV.

PANTOUFLES TALONS LOUIS XV.

Spécialité de la Maison.

BOTTE FAUCHÉ. Spécialité de la Maison.

PANTOUFLES CARLOTTA. Spécialité de la Maison.

EMMA ABBOTT. Spécialité de la Maison.

BLACK CROOKS. Spécialité de la Maison.

BOTTES BERNHARDT. Spécialité de la Maison.

SOULIERS BAS. Spécialité de la Maison.

Dans cette ligne on trouvera plus de Vingt Genres, variés et dans la coupe et dans les prix.

CHAUSSURES DIVERSES. Toutes dernières genres et de première qualité.

Bottes chevreau français, Bottes claquées, Bottes en chevreau américain, Bottines, Bottes lacées, Pantoufles, Escarpins.

En tout une variété immense d'articles d'une finesse et d'une élégance parfaite.

DEPARTEMENT —POUR— Chaussures d'Hommes.

Dans ce Département l'assortiment est complet, depuis le soulier le meilleur marché jusqu'au plus cher, tout s'y trouve.

Ne perdez pas de vue que la Maison, tout en vendant les articles les plus fins, a aussi UNE GRANDE SPECIALITE D'ARTICLES A BAS PRIX, non fabriqués pour la Maison, mais à elle expédiés et vendus pour le compte de manufacturiers "hard up", ou achetés aux encans des grandes villes du Nord et de l'Est, par les agents de la Maison.

IL Y A EN CE MOMENT plus de vingt factures de consignations dont la mise en vente a commencé cette semaine; il est dans de l'intérêt de tous d'assister à la vente le plus tôt possible.

Demandez les CATALOGUES de la Maison.

Tous les ordres sont exécutés promptement. Tout ordre venant d'une institution de charité sera rempli avec un escompte sérieux.

On vend aussi des Malles.

L'Etoile Rouge! ARTHUR DURIEU, PROPRIETAIRE. 8av—

WM. E. MURPHY, AVOCAT, A L'ENCOIGNURE DES RUES DOUANE ET ROYALE. Consultations de 9 à 3 heures, en français et en anglais. 6avril—PP

Mme VILLIO. Successeur de Mme Vve Fabio. **MODISTE,** 160, RUE DE CHARTRES, Entre St-Philippe et Ursulines. Grand assortiment de CHAPEAUX à très bon marché. Fleurs, Rubans, Dentelles, Couronnes de Mariée, Chapeaux non garnis et tout article de MODES. Les ordres de la campagne seront promptement exécutés. 5 avril—1m.D.Mar.J.

AVIS SPECIAL.—Avis aux expéditeurs à Mandeville et à Covington. Le bateau à vapeur "NEW CAMELIA" s'arrêtant à West End à partir de cette date, le fret pour les deux localités ci-dessus, sera reçu tous les jours rue du CANAL, près BROAD, à la station du chemin de fer. W. G. COYLE, Agent. No 23 rue Carondelet. 6avril—7f

UN DELICIEUX ARÔME POUR L'HALEINE. **TRIX** Seulement 10 cents. A VENDRE PAR TOUS LES DROGUISTES. 10 mars—1 mois.

Mme G. d'AQUIN lauréat du Conservatoire de Musique de Paris, a l'honneur d'annoncer au public que devant résider à la Nouvelle-Orléans, il prendra des élèves pour le solfège, l'harmonie et donnera des leçons de flûte et d'accompagnement. S'adresser 125 rue Bourbon, chez le Dr Bayon. 15 mars—1m

ALBERT VOORHIES, AVOCAT. A transféré ses bureaux au No 3 1/2 rue Carondelet (rez-de-chaussée). 6 oct—

LIBRAIRIE FRANÇAISE. 59 Rue de Chartres, COIN BIENVILLE. **H. BILLARD,** Successeur de HEBERT & CIE.,

VIENT de déballer un très grand assortiment de livres, comprenant les collections complètes des auteurs modernes.

Editions illustrées à bon marché—de Dumas, Montépin, Capendu, Ponson du Terrail, Eugène Sue de Lalandelle, Gondrecourt, Soulié, Duplessis, Dubois Gobey, etc., etc., etc.

HENRI GREVILLE—

La Maison Frappier	2 Vols		$2 60
Dosia	1	..	1 25
Nouvelles Russes	1	..	1 25
Lucie Rodey	1	..	1 25
Ariadne	1	..	1 25
Les Epreuves de Raissa	1	..	1 25
Sonia	1	..	1 25
Marier sa fille	1	..	1 25
L'Héritage de Xénie	1	..	1 25
L'Amie	1	..	1 25
Le Fiancé	1	..	1 25
Le Roman d'une [illegible]	1	..	1 25

Vast Ricouard—

La Vieille Garde ..... 1 ..... 1 25

Théophile Gautier, Mlle de Maupin—Le Roman de la Momie—Spirite—Les Jeunes France ..... $1 25 le vol.

Camille Flammarion, Récit de l'Infini, les Mondes réels et les Mondes Imaginaires—La Pluralité des Mondes Habités ..... $1 40 le vol. La terre au ciel ..... 2 50 ..

Mme Augustus Craven, Récit d'une Sœur ..... 2 vols ..... $2 00; Fleurange ..... 2 ..... $3 40

Emile Zola, L'Assommoir, Nana, Les Soirées de Médan, le Roman Expérimental ..... $1 25 le vol.

Le Rév. P. Didon, Indissolubilité et Divorce ..... $1 25 ..

Alph. Daudet, Fromont Jne et Risler aîné ..... $1 25 ..

H. de Balzac, Œuvre, complètes 64, in-18° broché, chaque volume 50 ..

A. Debay, Hygiène et Physiologie du Mariage ..... $1 25 ..

Nouvelle Bibliothèque choisie, collection grand in-18° Dentu éditeur.

Romans et nouvelles, des meilleurs auteurs contemporains à 40 cts le volume.

Papiers peints, assortis et bordures.

Papeterie, articles pour l'école, livres classiques, ouvrages de Piété, Paroissiens, images, etc., etc., chapelets et médailles.

Régistres, Papiers [illegible], Encres, Plumes, etc.

Reliure, la mieux et [illegible] de toutes sortes de reliures aux prix les plus réduits.

Cabinet de Lecture 75 cts. par mois.

30 jan—

ETAT de SITUATION ANNUEL JANVIER, 1881. DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE **LONDON & LANCASHIRE** De Liverpool, Angleterre.

Capital autorisé entièrement souscrit	$7,500,000 00
Surplus net	1,215,391 38
Actif total aux Etats-Unis	1,014,969 91
Surplus net aux Etats-Unis en sus de toutes les obligations	500,196 00

Cette Compagnie ne fait les affaires d'assurance que contre l'incendie.

Valeur de l'action sur le marché, 250 pour cent.

DIRECTEUR ET SECRETAIRE, CHAS. G. FOTHERGILL. SOUS-DIRECTEUR, J. M. MOFFAT, A LIVERPOOL.

E. B. MUSGROVE, AGENT RESIDENT, No 62, RUE BARONNE, Nouvelle-Orléans.

ETAT de SITUATION ANNUEL JANVIER, 1881. COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE, DE LIVERPOOL, ANGLETERRE.

DIRECTEUR JOHN H. McLARREN, A LIVERPOOL.

Actif total argent	$24,404,331 88
Actif total argent aux Etats-Unis	3,031,462 80
Surplus en argent sur des primes sur l'incendie après déduction de fonds de réserve [illegible]	8,962,038 00

N. B.—Le surplus en argent net des primes sur l'incendie de cette compagnie est plus considérable que celui d'aucune autre compagnie du monde entier.

BARBEE & CASTLEMAN, Directeurs du Département du Sud, Louisville, Ky. 2 avril—1m.PP

JOUISSANT de la CONFIANCE PUBLIQUE DEPUIS 1829. Sirop Pectoral Balsamique de DUCONGE.

Le soussigné prend ce moyen d'informer le commerce et le public que, par un achat récent, il est devenu le seul propriétaire de ce sirop vénérable. Ayant fait un long apprentissage dans la préparation de ce sirop sous celui qui l'a composé, il est résolu à lui conserver la haute réputation d'excellence dont il jouit depuis plus d'un demi-siècle. Pour toutes les affections des poumons, telles que Rhumes, Toux, Asthme, Bronchite, Inflammation de la gorge, Crachements de sang et Consomption, ses merveilleux effets ont été reconnus [illegible] les familles du Sud et de l'Ouest. Il a été aussi trouvé souverain pour les désordres inflammatoires tels que Rhumatisme, Diarrhée; surtout dans des cas de Dyssenterie. A cause de sa composition particulière il se conserve pendant des années sans fermenter, et sa saveur agréable est des plus douces au palais.

Donnant mon attention personnelle à la préparation du sirop, [illegible] à l'expédition de chaque caisse, j'ose espérer mériter le patronage très grand dont jouit le sirop depuis si longtemps et à de si justes titres.

F. E. DUCONGE, Seul Propriétaire. Laboratoire: 107 rue Royale, N. O., Lne. A vendre par tous les droguistes. 20 jan—1anD&J

DEBALLAGE GENERAL —DE— MARCHANDISES DE PRINTEMPS, MARDI, 5 AVRIL, DE TOUT ARTICLE NOUVEAU ET DESIRABLE EN PATRONS FRANÇAIS, FORMES, CHAPEAUX AINSI QUE TOUTES Les Dernières Nouveautés —EN— **CHEVEUX** —ET— Articles de Fantaisie

G. T. SCHILLING, 157 et 159 RUE DU CANAL. Pas de Cartes. 31mars—1m

MODES ET ROBES. Modes de Printemps. —CHEZ— **Mme E. FOERSTER,** Etablissement de Modes et de Couture, 15..... RUE BARONNE ..... 15 En face de la Salle Grunewald.

Mme E. FOERSTER informe respectueusement les dames, ses amies et ses clientes, qu'elle reçoit constamment les dernières et les plus fraîches modes en Chapeaux et Bonnets Parisiens Pour dames et demoiselles. Toques et Capottes pour fillettes et enfants. Plumes d'Autruche et de Fantaisie, Fleurs, Rubans et Ornements de Modes.

Une spécialité à l'établissement de Mme Foerster, est LA CONFECTION DES ROBES, selon les dernières et les plus élégants modèles de Paris.

ROBES ET COSTUMES POUR LA SCENE faits dans un bref délai et aux prix les plus modérés.

15..... RUE BARONNE 15

Etabli à Liverpool EN 1834. Stout de Guiness.

A VENDRE PAR **Bassetti & Xiques** 67 & 69 RUE DECATUR 67 & 69 20 fév—3m

Les planteurs-sucriers et les négociants Sont invités à venir examiner la dernière amélioration en **Cultivateur de Canne.** (Patentée le 22 mars 1881.)

CETTE machine est solidement construite dans nos propres ateliers à Wheeling, O. Via. Elle est légère à tirer, ne coupe pas les buttes de terre, peut être arrangée de façon à pénétrer dans la terre à la profondeur voulue. Elle a été bien mise à l'épreuve et déclarée parfaite. En vente à des prix en raison des temps et pleinement garantie.

BODLEY BROS. Entrepôt de charrettes, rue de l'Union, 20. 5 avril—7f

L'Emporium de l'Art —DE— LILIENTHAL, 121 RUE DU CANAL, (Maison Touro.)

Usage de l'Elevateur dans une salle d'opérations photographiques.

PHOTOGRAPHIES —ET— ŒUVRES D'ART Exécutées de la meilleure manière et la plus artistique et à des prix plus raisonnables que jamais

MON FONDS DE Cadres, Moulures, Gravures, Et tous autres articles composent le plus grand et le plus bel assortiment de cette ville, et sont vendus aux prix les plus raisonnables.

THEO. LILIENTHAL, Propriétaire. 5 avril—

L. AVET, [illegible] York, vient d'établir les siens chez Theo Lilienthal, 121 rue du Canal et chez A. B. Griswold, coin Canal et Royale. Il invite le public à venir examiner ses portraits. 9 mars—1 mois JeVeD

VINCENT MICAS. Seul Agent, aux Etats du Sud, pour les célèbres **SAZERAC BRANDIES,** de MM. Sazerac de Forge et Fils. Seule médaille d'or décernée à l'Exposition de Paris, en 1878.

Seul propriétaire de l'Amer-cordial Aromatique Américain de Peychaud. Agent pour l'Impérial de Cook et importateur général de **LIQUEURS ET VINS FINS.** 14 et 16, RUE ROYALE, —ET— 11 et 13, PASSAGE de la BOURSE. NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

AMER-CORDIAL AROMATIQUE AMERICAIN DE PEYCHAUD. Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER, provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédiens amers et Aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 3, avant les repas, dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, si on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère, ou de Cognac. Pour les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Anisette et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERTIFICAT.

Nous soussignés, Docteurs-Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, si avantageusement connu du public comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la santé, et en beaucoup de cas peut contribuer à la rétablir.

Nouvelle-Orléans, 7 Novembre 1870.

Dr F. B. Gaudet, 183 rue Douane. — C. Délery, D. M. P.
E. L. Taney, M. D. — Candevielle, D. M. P.
E. Harrison,
Dan C. Holliday, M. D., 28 rue St-Charles.
Dr Faget, — Aloïs Chastant, M. D.
O. Huard, D. M. P. — Thos. Layton, D. M. P.

N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.

M. Micas a l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public en général, qu'il a renouvelé son bail pour l'Hôtel du Fort Espagnol et qu'il y tiendra son restaurant cette année, comme précédemment, s'efforçant de conserver à son établissement, la réputation et la vogue qu'il s'est acquises. L'ouverture se fera vers le 20 février, afin de permettre aux étrangers se trouvant à la Nouvelle-Orléans à l'époque du Carnaval, de le visiter. 30 janv—du D.Mar.J.

A louer pour cause de santé. L'HOTEL WASHINGTON, situé à Thibodeaux et ayant dix chambres. La maison est entièrement meublée. Il y a un emplacement pour un café en face du bayou et du débarcadère des bateaux. L'Hôtel existe depuis dix-huit ans. On en donnera possession tout de suite. Prix modéré. S'adresser sur les lieux, à Thibodeaux, Louisiane. 27mars—1m

A vendre POUR CAUSE DE RETRAIT DES AFFAIRES GROCERIES. Une grocerie bien achalandée et ayant un assez fort stock de vins et de liqueurs. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de l'ABEILLE. 26 mars—

Avis. LES prix les plus élevés seront payés comptant pour des meubles d'occasion (second hand), de tout genre. S'adresser à CASH, Lock Box 2590 N. O., P. O. 13 fév—3mo

Demande. INFORMATIONS SUR JOSEPH COWUS, émigrant de Sauley, canton de Fribourg, Suisse, habitant la Nouvelle-Orléans en 1856 et alors âgé de 61 ans. X WEISSENBACH, Consul Suisse. 3av—37

On demande UNE domestique pour aider au ménage et s'occuper des enfants. S'adresser de dix heures à midi, au No 173 rue Carondelet, entre Girod et Julia. 3av—6f

On demande UNE BONNE CUISINIERE, ainsi qu'une femme active pour s'occuper du ménage. Elles doivent être munies de bonnes recommandations. Il leur sera payé de bons gages. S'adresser par lettres, en indiquant l'âge et donnant les références, à Mrs M. H. Sullivan, Pensacola, Florida. 1er avril—7f

GRUNEWALD 127 RUE DU CANAL, Grunewald Hall, 18 Baronne St. **PIANOS** Des plus célèbres fabriques: STEINWAY, WEBER, PLEYEL, KNABE, FISCHER.

ORGUES des célèbres fabriques de CLOUGH & WARREN et PELOUBET & Cie., aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles.

Instruments à musique de toutes les variétés et en assortiment immense. Morceaux de Musique, Cahiers de Musique, Cordes, Boîtes à Musique, Tabourets, Couvertures et Pupitres d'importation directe, et des genres les plus élégants.

Envoyez chercher des catalogues. Venez nous voir à nos deux magasins, avant d'aller ailleurs. Nous cherchons à plaire en donnant des GARANTIES et pleine satisfaction. Adresse

LOUIS GRUNEWALD, 127 CANAL et 18 BARONNE. 22janv—

P. WERLEIN, 135 rue du Canal.

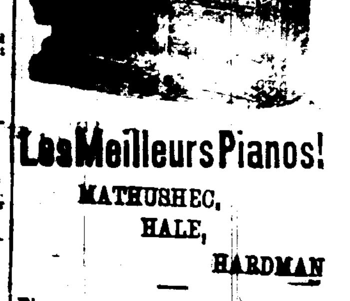

Les Meilleurs Pianos! MATHUSHEC, HALE, HARDMAN

Pianos pour les climats humides! Pour le son et la durée, ce sont les plus désirables.

GARANTIE DONNÉE. Je serai heureux de faire voir mes Pianos au public qu'il désire acheter ou non. Une jolie collection d'ORGUES pour Eglises, Ecoles et Salons. Un stock complet de MORCEAUX DE MUSIQUE, DE LIVRES D'INSTRUCTION. Un assortiment complet d'INSTRUMENTS de MUSIQUE—EN CUIVRE, A CORDES, en BOIS et en METAL—des importations directes d'Europe.

Couvertures de Pianos—Tabourets de Pianos.

Paiements mensuels très minimes reçus.

P. WERLEIN, 135 rue du Canal.—Nlle-Orléans 20fév—

ENTREPOT DE TAPIS, 17..... RUE DE CHARTRES ..... 17 1500 Rouleaux de **NATTES** DE CHINE. Tous les genres les plus nouveaux et assortis. Le plus grand stock au Sud. ARTICLES DE TAPISSERIE. **A. Brousseau's Son.** Les prix conviendront à tous. 3 avril—

Avis aux consommateurs de gaz. REDUCTION DE PRIX. Bureau de la compagnie du gaz de la Nlle-Orléans, 14 janvier 1881.

A PARTIR du 31 mars prochain, le prix net du gaz sera réduit à deux piastres par 1000 pieds cubes, pour prompt paiement.

Par ordre du Bureau des Directeurs, JAMES JACKSON, Président. 15 janv—3mFP

Bureaux de la New Orleans City R. R. Co.—No 124 rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 31 mars 1881.—Un dividende d'UN DOLLAR ET 50 CENTS par action sera payé aux actionnaires de cette compagnie à partir de LUNDI, 11 avril.

Les livres de transfert seront fermés à partir du 31 mars jusqu'au 11 avril.

RICH F. HARRISSON, Secrétaire. 31 mars—jusq 11 avril

Metropolitan L. S. et P. Bank, No 8 rue de Chartres.—Les personnes en retard pour l'intérêt des objets mis en gages, sont priées de les régler immédiatement, autrement les objets seront vendus. 12 mars—1m L. FISHEL, Appr.

Fair Grounds à Louer. Pour Pique-Niques, Bals et autres amusements à des prix réduits, inclus la lumière électrique, sur application faite à G. W. NOTT, No 104 rue du Canal. 27 mars—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 6 AVRIL—CLASSE No 81. Tirage de 4 heures P. M

41	51	73	67	22	59	23	2	9	60	10	21	75

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature ce 6 avril 1881—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN, E. FILIE, Commissaires.

[illegible]